



Édito



En ce temps de Pâques, où la lumière du Ressuscité vient traverser nos obscurités et déplacer les pierres que

nous pensions immuables, l'Église nous rappelle que la vie chrétienne est toujours un passage : de la peur à la confiance, du doute à l'élan, de l'habitude à la nouveauté. La Résurrection n'est pas seulement un événement à célébrer, c'est un mouvement à accueillir.

Aujourd'hui et dans un avenir très proche, nous allons accueillir plusieurs changements que voici :

Formation initiale de nos futurs frères : les nouvelles modalités qui vous ont déjà été présentées sont mises en œuvre et quelques ajustements seront à mettre en place au niveau provincial.

L'année de discernement : cette année de discernement est assurée au niveau diocésain. Chaque diocèse est invité à formaliser le contenu de cette année. Le discernement ne prendra fin qu'à l'issue des trois premières années : année diocésaine de discernement, 1^{ère} année de formation provinciale, 2^e année de formation provinciale, participation à une retraite et ensuite discernement en vue de la décision du cheminant.

Accompagnement spirituel : chaque cheminant doit avoir un accompagnement spirituel.

Couples accompagnateurs de la formation initiale : les nouvelles modalités de formation impliquent que les couples accompagnateurs soient plus impliqués dans le proces-

sus de formation. Le Conseil Provincial du diaconat travaille de concert avec l'équipe des formateurs pour aider les couples accompagnateurs dans leur mission.

Appels : les missions sont présentes et quelques réalités nous imposent de réfléchir à la succession des frères et sœurs investis. Ainsi des appels seront lancés par l'Équipe Diocésaine du Diaconat de chacun des diocèses de notre Province.

Diacre dans une équipe d'accompagnement : il importe que le diacre (et son épouse s'il est marié) qui est dans une équipe d'accompagnement, soit bien informé des modalités de la formation initiale, mais surtout qu'il(s) sache(nt) les attendus de cette mission importante. Un des points majeurs de cet accompagnement est d'être « le relais », « la courroie de transmission » avec l'EDD afin d'accompagner au mieux les cheminants. Ainsi, seuls les diacres (et leurs épouses s'ils sont mariés) qui auront participé à une formation animée par l'EDD seront appelés à être membres dans une équipe d'accompagnement.

Retraites durant la formation initiale : le parcours de formation ayant été modifié, les retraites qui le jalonnent sont également modifiées. Ainsi, une retraite ignatienne de cinq jours est demandée à chaque cheminant. Si elle le souhaite, l'épouse du cheminant peut également participer à une retraite ignatienne.

Administratif : l'EDD va initier un ensemble de bonnes pratiques administratives afin d'être en conformité avec l'utilisation des outils numériques, mais surtout de respecter le Règlement Général de la Protection des Données. À cette fin chacun sera sollicité en temps opportun.

Retraite provinciale : après avoir essayé de nouvelles modalités de

retraite pour les diacres de la province, le Conseil Provincial du Diaconat a décidé de garder la même période dans l'année. Toutefois, cette année, une nouvelle modalité vous sera présentée prochainement.

Communication locale : qui de mieux qu'un diacre ou son épouse (s'il est marié) pour relayer les informations relatives au diaconat ? L'EDD diffusera, comme à l'habitude, les informations et rappelle que chaque diacre (et épouse s'il est marié) doivent être les relais locaux pour la diffusion de l'information auprès des doyens et curés.

Fraternités locales : chaque fraternité locale a été invitée à se choisir un nom et un correspondant. À ce jour deux réponses nous sont parvenues. Nous vous invitons à nous répondre au plus vite sur ces deux points. Les fraternités locales sont toujours appelées à évoluer au gré des événements de la vie et de l'arrivée de nouveaux frères diacres. Ainsi, il est judicieux qu'une fraternité soit constituée de 6 à 7 couples.

Nous comptons sur chacun(e) de nous pour nous aider à nous mettre en mouvement afin d'être comme au matin de Pâques : après la surprise, nous vivrons la Bonne Nouvelle

Philippe MOREEL — Délégué diocésain du Diaconat de Cambrai

Sommaire

-Édito	
-Sommaire.....	1
-Xavier Thierry, prochain diacre.....	2
-Présentation de la fraternité du Cateau.....	2
-In Memoriam Jean François Devillers.....	3

Présentation de Xavier Thierry, prochain diacre



Servir son prochain et avoir le souci de la fragilité humaine est un moteur de leurs engagements

Né à Reims en 1972, Xavier est monté à Lille pour ses études d'ingénieur ; c'est dans ce cadre qu'il fait la connaissance d'Audrey. Ils se marient en 1997 et démarrent leur vie professionnelle dans l'industrie. Les maternités catholiques de Cambrai verront naître leurs filles Louise et Camille avant de déménager à Douai en 2002.

Après toute sa jeunesse dans le scoutisme, Xavier ne pouvait que conseiller cette école de vie à ses filles, puis avec Audrey de répondre à l'appel pour être Assistants Chefs de Groupe à la 1^{ère} SUF de Douai.

Servir son prochain et avoir le souci de la fragilité humaine est un moteur de leurs engagements. Pour Xavier : dans le Club Service dont la devise est « Servir d'abord » ou au Jardin de Cocagne du Raquet (Chantier de réinsertion par la maraîchage biologique). Pour Audrey : maraude sociale sur le parvis de l'église avec l'ordre de Malte.

Cette volonté de faire bouger les lignes et donner plus d'impact

aux actions se concrétise pour Xavier par un engagement politique au service du bien commun en étant conseiller municipal et communautaire à partir de 2020.

Leur appui dans le Christ et le ressourcement par la prière, Audrey et Xavier les ont reçus par la Foi transmise par leurs parents, leur vécu dans les paroisses qu'ils ont fréquentées ou les cours de théologie à l'antenne de Cambrai dont Audrey est co-animatrice. C'est également aux EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens) qu'ils découvrent la Pensée Sociale de l'Église, ce qui donne sens à leurs engagements ainsi qu'à la vie professionnelle.

Interpellé en 2018 pour le diaconat, Xavier suit avec Audrey la formation ponctuée de retraites et temps spirituels nécessaires au discernement afin de répondre à l'appel du Christ. Grâce à leur équipe d'accompagnement, aux formateurs et aux échanges profonds avec les autres cheminants, c'est avec sérénité qu'ils abordent, à l'aube de l'ordination, ce nouveau parcours de vie qui les mènera où le Christ souhaite les envoyer.

La fraternité des Mulquiniers

Comme il est demandé à chaque fraternité de se choisir un nom, celle du doyenné du Cateau-Caudrésis a opté pour « Fraternité des Mulquiniers ». Ce choix rend hommage aux artisans qui, autrefois, tissaient le lin pour en faire des toiles fines. Leurs métiers à tisser, installés dans les caves, profitaient de l'humidité des lieux pour faciliter le travail de la fibre. Cette activité, aujourd'hui disparue, était autrefois florissante dans le

Cambrésis et la Thiérache.

À l'image des mulquiniers, le diaconat peut être vu comme l'action discrète de l'Église, « au fond de la cave », là où se vit le quotidien des femmes et des hommes. Notre fraternité se compose de six diacres, de six épouses – dont deux veuves – et de vies relativement variées.

Ce qui nous unit, c'est l'appel que nous avons reçu de l'Église. Sans lui, nos chemins ne se seraient probablement jamais croisés : un professeur de philosophie, un ouvrier du textile, un cadre du Secours Catholique, un agriculteur, un professionnel de santé et un homme de lettres – facteur de métier.

Depuis plusieurs années, nous nous retrouvons tour à tour chez l'un ou l'autre (selon un ordre scrupuleusement respecté par Michel). Ces rencontres sont l'occasion de prier les Heures ensemble, de partager les nouvelles de chacun – les joies, les difficultés, les souffrances personnelles et celles de l'Église. Le temps passant, les questions de santé s'invitent aussi dans nos échanges. Si le cœur nous en dit, nous profitons de la réflexion ou du document proposé par notre hôte pour approfondir un sujet : une encyclique, une lettre du pape, un point sur la liturgie ou les sacrements, ou encore le retour d'une session de formation.

C'est en nous portant les uns les autres au long du temps que nous sommes passés de la fraternité « imposée » à la fraternité vécue.

Michel Lemaire, Jean-Marc Degraeve, Libérino et Chantal Tolot, Marcelle Carlier, Marcelle Briquet, Dominique et Brigitte Maerten, Jean-Claude et Nathalie Maréchal, Patrick et Myriam Fleury.

Hommage à Jean François Devillers



Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait

La vie de notre ami Jean François aurait pu être tout à fait ordinaire, mais on sait tous que ce n'était pas le cas. Avec Le Seigneur Dieu et la Vierge Marie, sa vie s'est profondément ancrée dans une foi active et remplie d'espérance. Une vie comme une réponse à toute une succession d'appels et notamment son interpellation au diaconat en 2007, où sa foi au Christ Serviteur s'est révélée. Car des interpellations, Jean François en recevait au quotidien. Interpellations qui le réjouissaient ou qui le dérangeaient : les migrants sur Calais, les Roms sans cesse refoulés, le mal-logement, les SDF...

Avec ses qualités humaines et sa bienveillance, cela donnait du

sens à sa vie, à son engagement dans le diaconat et la fraternité franciscaine aux côtés de son épouse Anita.

L'Évangile proclamé lors de la messe d'entrée dans la vie éternelle reflète assez bien la ligne de conduite qu'il se donnait. L'Évangile en était sa source.

« J'avais faim, j'ai soif, j'étais nu, j'étais malade ou en prison, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli » et Jésus répondra : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait » Source d'une foi en actes comme en 2015, après la désacralisation de la chapelle Saint-Joseph à Valenciennes où, symboliquement, une nappe, des assiettes, des verres et des couverts ont pris place à l'endroit même de l'autel ; chapelle qui reçoit depuis ce jour les bénéficiaires de Midi Partage pour un repas chaud.

Jean François était un grand bonhomme, visionnaire, médiateur et toujours optimiste, se donnant sans forcément attendre en retour ; Ah, c'est sûr, il était différent. Il ne rentrait pas dans le moule (ou alors un grand moule). Parfois on se disait, « jusqu'où va-t-il s'arrêter ? » Et bien il ne s'arrêterait pas parce que la blessure, l'indifférence, le rejet de la personne, l'injustice, c'est tout cela qui justifiait son engagement où il nous mobilisait tous.

Jean François s'est éteint le samedi 24 janvier 2026 ; dans l'Évangile de ce jour-là, St Marc écrivait à propos de Jésus « les gens de chez lui affirmaient, il a perdu la tête ! » (Mc 3, 20-21). Et si nous prenions comme Jean

François, un peu de sa folie ?

Oui, Seigneur, envoie-nous des fous, des fous qui nous interpellent et nous font grandir, des fous contagieux d'amour, des fous visionnaires, des fous ayant comme seules armes leur voix pour appeler et leurs mains pour relier d'autres mains.

Merci, Jean François, de nous avoir embarqués dans tes aventures.

Adieu Grand Frère !

Michel Chombart

Divers

Votre nouvelle lettre d'information "serviteurs" est arrivée, dans une nouvelle formule, qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à nous donner vos impressions.

**Nous vous
souhaitons de belles
fêtes de Pâques**



SERVITEURS

Équipe, rédaction et administration :
Jacques, Dominique, Michel, Robert et Fabrice
Courriel : diaconat@cathocambrai.com
Responsable de publication : Michel
Création et réalisation : Fabrice

Avec "Serviteurs" il y a aussi le site internet du diaconat permanent. N'hésitez pas à le consulter et à nous proposer des acticles.

Son adresse : <https://diaconat.cathocambrai.com/>

Et une adresse de messagerie : diaconat@cathocambrai.com